



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### H2O MODERATO FCP

Code ISIN : FR0013318110 Part H2O MODERATO FCP HCHF N

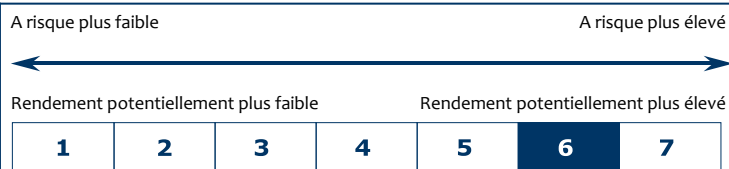
Ce fonds a fait l'objet d'une scission conformément à l'article L.214-8-7 du Code monétaire et financier

Société de gestion : H2O AM EUROPE (Groupe BPCE)

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de la part est de réaliser une performance supérieure de 2% l'an à celle de son indice de référence, le SARON capitalisé quotidiennement, sur une durée minimale de placement recommandée de 2 à 3 ans, après déduction des frais de gestion. Le SARON (Swiss Average Rate Overnight) (méthode Overnight Indexed Swap ou OIS) correspond au taux de référence du marché interbancaire du franc suisse (CHF). Il est calculé par SIX Financial Information AG. La part est couverte du risque de change entre sa devise et celle de l'OPCVM.
- La politique d'investissement de l'OPCVM conforme aux normes européennes repose sur une gestion très dynamique qui cherche à dégager de la performance quels que soient les environnements de marché. Pour ce faire, l'équipe de gestion détermine ses stratégies en fonction de ses anticipations macro-économiques et prend des positions acheteuses et vendeuses sur l'ensemble des marchés internationaux de taux, d'actions et de devises, et ce dans la limite d'un budget de risque global assigné au portefeuille. La performance de l'OPCVM est davantage liée aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres (positions relatives et arbitrage) qu'au sens général de ces marchés (positions directionnelles). Les prises de position de l'équipe de gestion se font dans le strict respect d'un budget de risque global du portefeuille : statistiquement et dans des conditions normales de marché, l'OPCVM est construit de manière à ne pas perdre potentiellement plus de 10% à un horizon de 20 jours avec une probabilité de 99%. Par ailleurs, l'exposition de l'OPCVM aux actions est comprise dans une fourchette de -15% à +15% de son actif net et la sensibilité de l'OPCVM à l'évolution des taux d'intérêt (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) est comprise dans une fourchette de -4 à +4.
- Le portefeuille de l'OPCVM couvre un univers d'investissement international très large. L'OPCVM peut être exposé à toutes les devises, aux obligations de toute nature (par exemple, émises par des Etats ou des entreprises, quelles que soient leurs notations financières), aux instruments de titrisation et aux actions. Ces expositions peuvent être déclinées sur toutes les zones géographiques, aussi bien sur les pays développés (par exemple : la Zone euro, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon) que sur les pays émergents.
- L'OPCVM utilise des instruments dérivés pour exposer le portefeuille aux classes d'actifs précédemment citées, pour gérer le risque de change, la trésorerie et pour piloter le risque global du portefeuille.
- L'OPCVM est géré activement. L'objectif de gestion de la part fait référence à l'indice de référence lequel est également une composante du calcul de la commission de performance mais la composition du portefeuille de l'OPCVM n'est aucunement contrainte par cet indicateur de marché.  
Géré activement : le gestionnaire a toute latitude pour choisir les titres qui composent le portefeuille, dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement de l'OPCVM.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement indique l'exposition de l'OPCVM aux marchés internationaux d'actions, de taux et de change dans le cadre d'une stratégie flexible recherchant une performance absolue.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 1,00% |
| Frais de sortie | Néant |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 0,72% |
|----------------|-------|

### Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

|                              |                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Commission de surperformance | 25% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, le SARON capitalisé quotidiennement (en 2021, le LIBOR CHF à 1 mois), + 2% l'an, soit 0,00% pour l'exercice précédent. |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

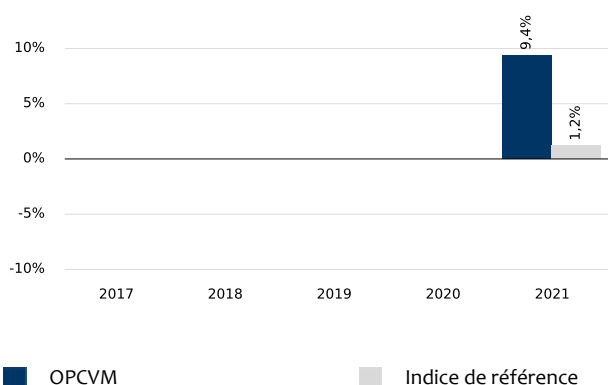
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que même en cas de performance absolue négative de la part, une commission de surperformance pourrait être prélevée notamment lorsque l'indicateur de référence affiche lui-même une performance négative plus importante.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).

## PERFORMANCES PASSES



A\*: A compter du 1er janvier 2022, l'indice de référence (auparavant le LIBOR CHF 1M + 2%) est le SARON capitalisé quotidiennement + 2%.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2020.**
- **Année de création de la part H2O MODERATO FCP HCHF N : 2020.**
- **Devise : FRANC SUISSE**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : H2O AM EUROPE - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : [info@h2o-am.com](mailto:info@h2o-am.com).
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).
- La responsabilité de H2O AM EUROPE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.